

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil quinze, le 02 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE , Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires** Myriam PISANO **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Josette BESSE, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER à Fatima KHELIFI, Josette BESSE à Myriam PISANO, Marie-Lise LHOMET à Daniel FRERY, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT, Pierre OSER à André HELLE, Cédric PERRIN à Jean-Louis HOTTLET, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Jean-Claude TOURNIER à Denis BANDELIER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Mardi 16 juin	Mardi 16 juin	En exercice	41
		Présents	25
		Votants	32

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMAA est désignée.

2015-05-23 – Attribution marché programmation 2015 eau potable

Rapporteur : Thierry MARCJAN

*Vu la délibération n°2015-03-07D du 15 avril 2015 adoptant le budget primitif du service des eaux
Vu les procès verbaux de la commission d'appel d'offres du 25 juin et 02 juillet 2015,*

Une consultation a été lancée pour des travaux de renforcement et/ou de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable dans le cadre de son programme 2015. L'opération est décomposée en 8 lots :

- ☐ **Lot 1** : Passage sous voie ferroviaire – PN 18 – Rue de Froidefontaine - **Grandvillars** : 40 ml de fonte DN 150 dont 18 ml en fonte TT – mise en place d'un fourreau sur 12 ml à 2,2 m de profondeur DN 300 – 1 branchement.
- ☐ **Lot 2** : Travaux de renouvellement aux abords du PN 20 – Rue de Belfort – **Joncherey** : 180 ml de fonte DN 60 et 150 – 3 branchements dont 1 à 2 mètres de profondeur – 40 tonnes de grave-bitume – 80 m2 d'enrobé.
- ☐ **Lot 3** : Renforcement et renouvellement rue des Chênes – **Joncherey** : 200 ml de fonte DN 150 – 9 branchements – 220 m2 d'enrobé.
- ☐ **Lot 4** : Renforcement et renouvellement rue Traversière – **Réchésy** : 255 ml de fonte DN 100 – 9 branchements – 5 tonnes de grave-bitume – 10 m2 d'émulsion bi-couche - 250 m2 d'enrobé.
- ☐ **Lot 5** : Renouvellement rue des Presles – **Recouvrance** : 100 ml de fonte DN 100 – 4 branchements – 150 m2 d'enrobé.
- ☐ **Lot 6** : Renforcement et renouvellement rue de la Prairie – **Beaucourt** : 85 ml de fonte DN 60 – 8 branchements – 100 m2 d'enrobé.
- ☐ **Lot 7** : Renouvellement rue de Froidefontaine – **Grandvillars** : 45 ml de PE DN 63 – 7 branchements dont 3 regards de comptage – 100 m2 d'émulsion et d'enrobés.
- ☐ **Lot 8** : Sécurisation rues du Bois la Ville et de la Preusse, de la Libération – **Froidefontaine et Vellescot** : pièces de fontaineries, regard préfabriqué en béton de 2,5 m x 1,5 m, 1 branchement, drain routier en PVC, 15 m2 d'enrobé.

La commission d'appel d'offres réunie les 25 juin et 02 juillet dernier propose d'attribuer les différents lots aux entreprises suivantes comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, soit pour :

- lot 1 : entreprise Sade pour un montant de 14 312 € HT.
- lots 2 et 7 : entreprise Colas pour respectivement 32 991,5 € HT et 17 992,5 € HT.
- lots 3 et 4 : entreprise Climent pour respectivement 38 788,5 € HT et 47 991 € HT.
- lot 5 : entreprise Raymond pour 24 412 € HT.
- lots 6 et 8 : entreprise Dodivers pour respectivement 21 608,5 € HT et 15 774,5 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:

- **de valider l'attribution des différents lots ci-dessus présentés,**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le / 8 JUIL. 2015
Et publication ou notification le**

Le Président,

Le Vice-Président
Pierre OSER



Le Président,

Le Vice-Président
Pierre OSER



PREFECTURE du TERRITOIRE
de BELFORT
REÇU le
- 8 JUIL. 2015
Bureau des Collectivités
Territoriales